

Nouvelle mouture électorale contestée par Gaston Tong Sang : "On est reparti pour l'instabilité"

Publié le 15 octobre 2010 à 16:04 (Tahitipresse)

"On est reparti pour l'instabilité", a déploré, non sans une certaine amertume, le président du Pays Gaston Tong Sang à sa sortie de la réunion de travail consacrée à la réforme électorale avec les partis politiques de la Polynésie française et Marie-Luce Penchard. La nouvelle mouture présentée par la ministre n'a pas fait l'adhésion du président Tong Sang et de son groupe To Tatou Ai'a.

Les élus du groupe To Tatou Ai'a estiment qu'en réduisant le nombre de représentants des archipels à 2 et en intégrant les Îles sous Le Vent aux Îles du Vent, les populations des archipels perdront en visibilité au sein de la représentation locale. Ils regrettent également le manque de visibilité quant aux délais d'adoption de la nouvelle loi et aux possibilités d'évolution et de discussions qui s'offrent encore jusqu'à la présentation du texte en Conseil des ministres du gouvernement central en décembre.

En revanche, ils ont noté avec intérêt le fait que, bien que s'inscrivant dans une dynamique de réduction des élus, cette réduction tient compte de l'éparpillement des îles polynésiennes et se limite donc à une baisse de 6 à 7 élus. Le nombre de représentants actuellement de 57 à l'Assemblée de la Polynésie française descendrait donc à 51 puisqu'il faut forcément un chiffre impair pour pouvoir disposer d'une majorité absolue. Interview du président Gaston Tong Sang.

Tahitipresse : Quel est votre sentiment quant au découpage proposé par le ministre de l'Outre-mer ?

Gaston Tong Sang : Comme je l'ai toujours dit, il n'est pas question de toucher à la représentation des archipels. Comment peut-on accepter aujourd'hui que l'on nous dise que les archipels sont sur représentés ? Le conseil constitutionnel a admis que la répartition entre les îles du Vent et les archipels serait de 37 sièges pour les îles du Vent et 20 sièges pour les archipels. Aujourd'hui, on vient nous dire le contraire. Qu'il faut réduire à deux la représentation dans les petits archipels pour faire en sorte que la totalité de cette représentation soit inférieure à vingt. On ne peut pas démarrer une discussion avec cette proposition.

Tahitipresse : Que reprochez-vous précisément à ce nouveau mode de scrutin et que proposez-vous ?

Gaston Tong Sang : Je constate qu'il y a deux modes de scrutins différents : regrouper Tahiti avec les îles Sous le Vent pour en faire une seule circonscription et avec un scrutin à la proportionnelle à deux tours. Et pour les petits archipels où il n'y a que deux élus, un scrutin majoritaire à deux tours également. Je ne sais pas si le conseil constitutionnel y reconnaîtra l'égalité. Par conséquent, nous sommes opposés à cette proposition. Il fallait corriger la loi électorale de 2004. Ce que nous voulons est une loi avec prime à donner à la liste qui aurait cumulé le plus grand nombre de suffrages sur la totalité de la Polynésie, et qui pourrait obtenir la totalité des primes dans tous les archipels. Apparemment, on nous dit que ce n'est pas très constitutionnel. Tant que le conseil constitutionnel ne s'est pas prononcé sur ce sujet, on ne peut rien dire.

Tahitipresse : Qu'auriez-vous souhaité ?

Gaston Tong Sang : J'ai plaidé surtout l'idée qu'il y a une seule Polynésie, pas deux. On ne peut pas s'amuser à découper la Polynésie avec des modes de scrutins différents. J'ai plaidé l'idée aussi qu'aux prochaines élections, les élus se reconnaissent dans un groupe, dans un programme. Que les électeurs, quand ils mettent un bulletin dans l'urne, sachent exactement pour qui ils votent et l' élu

pour qui ils votent appartienne à un groupe doté d'un programme. Ainsi, on respecterait la légitimité des élus et en même temps on évite l'instabilité. Je suis convaincu que ce qui est proposé ne va pas dans le sens de la stabilité. Au contraire, cela va même aggraver ce que l'on a connu en 2004. Les élus étant élus sur un mode de scrutin se verront totalement libres d'adhérer à un groupe ou un autre et on est reparti pour l'instabilité !

Tahitipresse : Est-ce que les autres partis sont sur la même longueur d'onde que vous ?

Gaston Tong Sang : Oui ! Le Tahoeraa huiraaatira partage complètement notre point de vue. Si l'on part du scrutin de 2008, le Tahoeraa plus le To tatou ai'a, c'est plus de 60 % des suffrages.